



CREUSE GRAND SUD
Communauté de Communes



DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2021 – 101

Séance du 1^{er} septembre 2021

**DEMANDE DE FINANCEMENT FNADT POUR UN POSTE EN VOLONTARIAT
TERRITORIAL EN ADMINISTRATION**

L'an deux mille vingt et un, le 1^{er} septembre à 17 heures 30, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 27 août 2021.

ETAIENT PRESENTS : Madame Valérie BERTIN et Messieurs Claude BIALOUX, Philippe ESTERELLAS, Laurent LHERITIER, Denis PRIOURET, et Didier TERNAT

ETAIENT EXCUSES : Céline COLLET-DUFAYS, Alain DETOLLE, Jean-Luc LEGER et Alex SAINTRAPT

Mme Valérie BERTIN présente le rapport suivant :

Rappel du contexte

Le service environnement est chargé de la mise en œuvre des compétences statutaires GEMAPI et SPANC. Les projets développés tendent au renforcement d'une politique locale de gestion de la ressource en eau dont les enjeux sont de plus en plus importants.

Les évolutions attendues en matière d'exercice des compétences eau à l'échelle du territoire impliquent aussi un futur accroissement des besoins d'accompagnement et d'ingénierie, notamment pour le transfert prévu des compétences.

Par ailleurs, le service environnement se trouve aujourd'hui fragilisé par le départ et l'absence longue durée de deux agents du service.

Présentation de la demande

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires propose un dispositif d'aide financière aux collectivités rurales pour le déploiement d'ingénierie dans le cadre d'une mission de Volontariat Territorial en Administration dédiée aux jeunes diplômés. Le jeune volontaire bénéficiera en contrepartie d'un accompagnement spécifique.

Au regard du contexte actuel et des importants besoins en moyens humains, il est proposé de mobiliser le dispositif pour renforcer l'équipe du service environnement. L'offre de Volontariat Territorial en Administration porterait sur une mission générale de coordination de projets du service en relation directe avec le directeur de service.

Éléments d'appréciation

Compte-tenu des besoins identifiés au sein du service pour la conduite et le renouvellement des contrats de rivières et l'ensemble des projets à venir, et d'une candidature motivée par la mission, la mobilisation du dispositif apparaît comme une opportunité à saisir. Celle-ci se concrétiserait par une aide forfaitaire de 15 000 € versée à la Communauté de communes.

Éléments financiers

Au regard du profil de poste, il est proposé de formaliser la mission sous la forme d'un Contrat à Durée Déterminée d'une durée de 18 mois, correspondant à un grade de rédacteur territorial principal de première classe (charges et indemnités incluses), et pour la période du 01/10/2021 au 01/03/2023.

Le coût total prévisionnel de la mission pour les 18 mois s'élèverait à hauteur de 54 837 € (soit 36 558 € par an). L'aide de l'ANCT de 15 000 € permet le financement des dépenses 2021.

A compter de l'année 2022, ces dépenses seront intégrées au budget annuel de fonctionnement du service et dans la perspective du remplacement pour tout ou partie d'une absence longue durée prévue pour 2022.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE d'accepter la mobilisation du présent dispositif de Volontariat Territorial en Administration**
- **AUTORISE la Présidente à signer et déposer une demande d'aide pour bénéficier d'une aide financière associée à une offre de Volontariat Territorial en Administration**
- **DEMANDE à la Présidente d'accompagner le volontaire dans les démarches prévues et associées au dispositif**
- **AUTORISE la Présidente à procéder au recrutement d'un contractuel de niveau rédacteur territorial principal de première classe dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée de 18 mois**

Ainsi fait et délibéré le 1^{er} septembre 2021 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le **07 SEP. 2021**
PUBLIEE le

La Présidente,
Valérie BERTIN

